

7 mai 1997

Publication chez Stock du *Livre des faits et bonnes mœurs du roi Charles V le Sage* de Christine de PizanFiche
culture

Une dame du Moyen Âge avant-gardiste



cun étant gouverné par des qualités propres à la biologie. Elle prône l'honneur et la vertu pour les femmes. En cela, elle n'est pas féministe. Néanmoins, elle est la première à militer contre le déterminisme qui condamne les femmes à l'inculture. Pour elle, s'ils sont différents, hommes et femmes sont égaux devant Dieu.

Christine de Pizan naît à Venise en 1364. Dès ses 4 ans, elle part vivre à la cour du roi Charles V où elle reçoit une éducation soignée : musique, poésie, français, italien et latin lui sont enseignés. Mariée à l'âge de quinze ans, elle devient veuve huit ans plus tard. Elle reste avec trois enfants à charge, ainsi que sa mère et sa tante analphabètes. Elle prend la décision stupéfiante de ne pas se remarier et de subvenir seule, grâce à sa plume, aux besoins familiaux. Elle écrit de la poésie : « *Seulete suy et seulete vueil estre,...* ».

Après la mort de son père puis de son mari, Christine de Pizan affronte quatorze ans de procès pour régler les dettes familiales. Elle décide de se défendre seule. En 1405, elle délaisse la poésie et rédige des traités philosophiques, politiques et moraux. Elle prend part activement à la première querelle littéraire autour du *Roman de la Rose*.

L'autrice défend une conception essentialiste des deux sexes, cha-